

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024/2025

- ALSH CLAS CLUB JEUNES (+ 12 ans)
ET SOIREE WATT WATT

L'ENFANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Ecole : Classe :

J'atteste sur l'honneur que mon enfant sait nager : Oui Non

ADHESION

- Enfant : 7 €
 Famille : 24 €
Réglée le
 Esp Vir
 Chq n°
 Autre :

CADRE RESERVE AU CENTRE SOCIAL

Notes alimentaires :
.....
.....

Notes médicales :
.....
.....

Calcul Facturation :
.....

Aide :

Tarif appliqué :

Saisie Aïga
Saisie comptable

LES REPRESENTANTS LEGAUX

	1 <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre :	2 <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre :
Nom Prénom		
Adresse complète		
Tél		
Mail		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Profession		

SITUATION FAMILIALE

Les représentants légaux 1 & 2 sont : Mariés Pacsés Concubins Divorcés
 Séparés Veuf(ve) Célibataire

L'enfant vit chez les : les responsables légaux (RL) 1 et 2 ou chez : RL 1 RL 2 garde alternée

Nombre total d'enfants : Nombre d'enfants à charge :

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

Nom & Prénom	Parenté	Téléphone

AUTORISATIONS

- ✓ Vous autorisez l'enfant à arriver seul au centre social : Oui Non
- ✓ Vous autorisez l'enfant à repartir seul du centre social : Oui Non
- ✓ En cas d'urgence, vous autorisez le responsable de secteur à mettre en œuvre des traitements et interventions médicales nécessaires et à transporter l'enfant au service pédiatrique de l'Hôpital ou autre (à préciser :): Oui Non
- ✓ Vous autorisez l'enfant à participer aux sorties extérieures au centre social : Oui Non
et à s'y rendre encadré par les animateurs : à pied en vélo en mini-bus
- ✓ Vous autorisez le centre social à publier librement et gratuitement des photographies de l'enfant prises dans le cadre des activités et sorties (en interne, dans la presse, sur internet).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie pour exacts les renseignements figurant sur cette fiche et m'engage à signaler tout changement le plus rapidement possible au secrétariat du centre social. J'atteste également avoir pris connaissance du projet pédagogique (disponible à l'accueil ou sur notre site internet) du centre social Cap' de Tout.

Fait à, le Signature

PIECES A FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET ET ENREGISTREMENT DE L'ADHERENT

- Cette fiche de renseignements dûment remplie et signée
- Photocopies CNI des responsables légaux et CNI de l'enfant, ou du livret de famille
- Photocopie de la carte vitale (affiliée à l'enfant)
- Photocopie des trois doubles pages (même vierges) du carnet de vaccination de l'enfant
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photocopies du ou des avis d'imposition du foyer
- Attestation d'aide VACAF, si vous y êtes éligible. Plus d'infos sur vacaf.org ou caf.fr
- PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) réalisé et signé par le médecin traitant si nécessaire

Le centre social s'engage à protéger vos données informatiques personnelles.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH ET TARIFS 2024/2025

- ✓ Les inscriptions et les annulations se font uniquement à l'accueil du centre social au 05 59 06 68 70 ou csocial@csmazeres.org. En cas d'urgence, l'équipe d'animation est joignable au 07 62 02 07 57.
- ✓ Horaires d'accueil : 7h30 à 12h / 13h30 à 18h30 le mercredi (en continu si repas sur place) et du lundi au vendredi en période de vacances. L'enfant est accueilli jusqu'à 9h le matin et 14h l'après-midi.
- ✓ Toute modification ou annulation de réservation doit être transmise à l'accueil 15 jours maximum avant le jour d'accueil de l'enfant. Passé ce délai, les réservations (encadrement + sorties + repas) seront facturées, sauf sur présentation d'un certificat médical dans les 72h qui suivent l'absence de l'enfant.
- ✓ Le règlement des mercredis, soirées Watt Watt, soirées ados et CLAS a lieu sur facturation après l'accueil de l'enfant. Cependant, le règlement de l'ALSH en période de vacances a lieu à la réservation pour validation de celle-ci, soit avant l'accueil de l'enfant. La tarification s'applique à la journée même si l'enfant est accueilli en demi-journée.

TARIFS ALSH	TARIF A		TARIF B		TARIF C		TARIF D	
QF	< 700		700 à 1000		1000 à 1300		> 1300	
TARIF JOURNEE	Communes partenaires*	Autres						
		9 €	14 €	11 €	17 €	14 €	21 €	18 €
Supplément 4 € pour le repas								

*Communes partenaires : Mazères-Lezons, Uzos.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom et prénom de l'enfant :

1. Vaccinations :

Joindre la photocopie des 3 doubles pages (même vierges) du carnet de vaccination de l'enfant.
Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires à jour, joindre également un certificat médical de contre-indication.

2. Allergies : PAI obligatoire à fournir à l'accueil du Centre Social

Asthme : Oui Non
Alimentaires : Oui Non Lesquelles :
Médicamenteuses : Oui Non Lesquelles :
Autres :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :
.....
.....

3. Régime alimentaire

L'enfant a-t-il un régime alimentaire particulier : Oui Non
Si oui, lequel ? végétarien sans porc Autre

4. Traitement médical

En cas de traitement médical, merci de prévenir le secrétariat du Centre Social et de joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments dans leur emballage d'origine (avec la notice) marqués au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

5. Difficultés de santé

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
.....

6. Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ? Précisez :

7. Renseignements activités physiques et sportives

Existe-t-il des contre-indications médicales pour la pratique de certains sports : Oui Non
Si oui, lesquelles :

AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires qu'il vous semble utile de nous fournir :
.....
.....

Fait à, le

Signature des parents

CONSETEMENT PARENTAL

Chers parents,

Vos enfants sont accueillis au sein de la structure ALSH Cap' de Tout – Place Mendes France – 64110 MAZERES LEZONS, et sous la responsabilité de :

- Françoise HURABIELLE-PERE, Présidente du Centre Social.
- Christelle BONTEMPS DELAMOTTE, Directrice du Centre Social.
- Stéphane SEECHURN, Responsable de l'ALSH.

Dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, nous avons besoin de recueillir vos différents consentements :

Consentement 1 : Objet des informations collectées.

- Avoir les informations concernant votre enfant et les transmettre aux animateurs pendant l'année/le séjour.
- S'assurer que l'état de santé de votre enfant soit compatible avec le type d'activité, de séjour proposé (savoir nager, vaccination, allergies, incompatibilités...).
- Avoir vos coordonnées (parents et tuteurs) afin de pouvoir les joindre en cas de besoin (maladie de l'enfant, hospitalisation).
- Assurer la gestion administrative : facturation et aide aux vacances/loisirs

Consentement 2 : Mentions obligatoires.

Sur le formulaire, les mentions obligatoires sont suivies d'un astérisque.

Par exemple : nous avons besoin des coordonnées des familles pour les joindre en cas de maladie de l'enfant. Il s'agit d'une donnée que nous devons obligatoirement recueillir.

Les photos ne sont pas indispensables. Les familles n'ont pas l'obligation de nous autoriser à en prendre.

Consentement 3 : Destinataires des informations recueillies.

Dans le cas d'activités de loisirs, de séjours de vacances, ces données seront transmises aux animateurs et l'équipe du centre social.

Dans le cas d'envois d'emails, l'option « Copie Cachée » sera utilisée lorsque nous écrirons à plus de 2 destinataires.

Afin d'obtenir les aides aux vacances, nous transmettons une partie des informations (Nom, prénom, quotient familial) à nos partenaires (CAF...).

Consentement 4 : Les modalités d'accès, de correction et d'effacement aux informations vous concernant.

Vos données sont conservées un an.

Les informations ne sont pas conservées au-delà de l'inscription de l'enfant à l'activité périscolaire ou extrascolaire, sauf dans les cas où il est nécessaire d'archiver ces données (ex : facturation d'un service, comptabilité).

Vous avez un droit de consultation sur les informations vous concernant au centre social.

Vous avez un droit de suppression de ces données.

Fait à, le

Signature des représentants légaux

précédée de la mention manuscrite « bon pour consentement »